BLACK IMMO
IMMOBILIER · SUISSE ROMANDE

MANDAT D'INTERMÉDIATION - TRAVAUX SÉPARÉS

Courtage en rénovation

Prestataire : Black-Immo.ch, Martial HAPPI - Chemin de Beau-Soleil 26, 1206 Genève.

Référence du dossier	Conseiller / agence

Client / propriétaire, qualité, adresse et contacts

Bien concerné, adresse confidentielle et zones de travaux

01 Besoin et mission

État constaté, besoin, budget indicatif et délais souhaités

☐ Recueil du besoin ☐ Mise en relation ☐ Demande / comparaison des devis
☐ Coordination administrative limitée selon description ci-dessous

Prestations précises de Black-Immo.ch et limites

Entreprises consultées / entreprise pressentie et coordonnées

Accès, autorisations et diagnostics à obtenir avant intervention

Black-Immo.ch intervient ici comme courtier. Les travaux sont exécutés sous un devis / contrat séparé avec l'entreprise retenue, notamment GMT&S; si elle est choisie. Le présent mandat ne constitue pas un marché de travaux, une direction technique ou une garantie de prix et de délai des entreprises.

BLACK IMMO
IMMOBILIER · SUISSE ROMANDE

RÉNOVATION - PAGE FINANCIÈRE

Honoraires et responsabilités

Référence / client : _____

02 Rémunération du courtage

Payeur : ☐ client mandant ☐ entreprise partenaire identifiée : _____

Méthode : ☐ forfait HT CHF _____ ☐ taux _____ % de la base ci-dessous.

Base exacte : devis / travaux / sommes encaissées, exclusions	Honoraires HT CHF / estimation si variable
TVA : non facturée / taux et montant si applicable	TOTAL À PAYER CHF, taxes applicables comprises
Déclencheur précis de facturation : prestation / résultat et date	Autre rémunération / frais tiers : détail ou « aucun »

Si une commission de partenaire est prévue, son accord écrit distinct est requis et son existence est communiquée au client. Aucun montant n'est mis automatiquement à la charge du propriétaire. Pas de cumul de rémunérations non déclaré. Le devis travaux distingue clairement l'entreprise exécutante et ses propres conditions.

PAIEMENT SOUS 10 JOURS CALENDAIRES DÈS ÉMISSION DE LA FACTURE.

La facture est transmise le jour de son émission et indique sa date exacte d'échéance. Elle n'est émise que lorsque la prestation ou la commission est contractuellement due.

03 Suivi et limites

Le client choisit l'entreprise et accepte ses devis. Les modifications, options et suppléments exigent un accord préalable. Les diagnostics et autorisations nécessaires sont obtenus avant intervention. Les réserves techniques et les réclamations sur les travaux sont adressées à l'entreprise, avec l'appui administratif prévu au mandat.

Le mandat peut être révoqué ou répudié en tout temps, sous réserve des droits prévus par les règles impératives, notamment en cas de fin en temps inopportun. Aucun forfait automatique de résiliation. Les modifications sont convenues par écrit. Droit suisse et fors légaux applicables. Les données sont utilisées pour le dossier et communiquées aux seuls destinataires nécessaires, identifiés avec le client. Conservation limitée au suivi et aux obligations justifiées. Contact : info@black-immo.ch.

Client / mandant : nom, lieu, date et signature	Black-Immo.ch : nom, qualité, lieu, date et signature